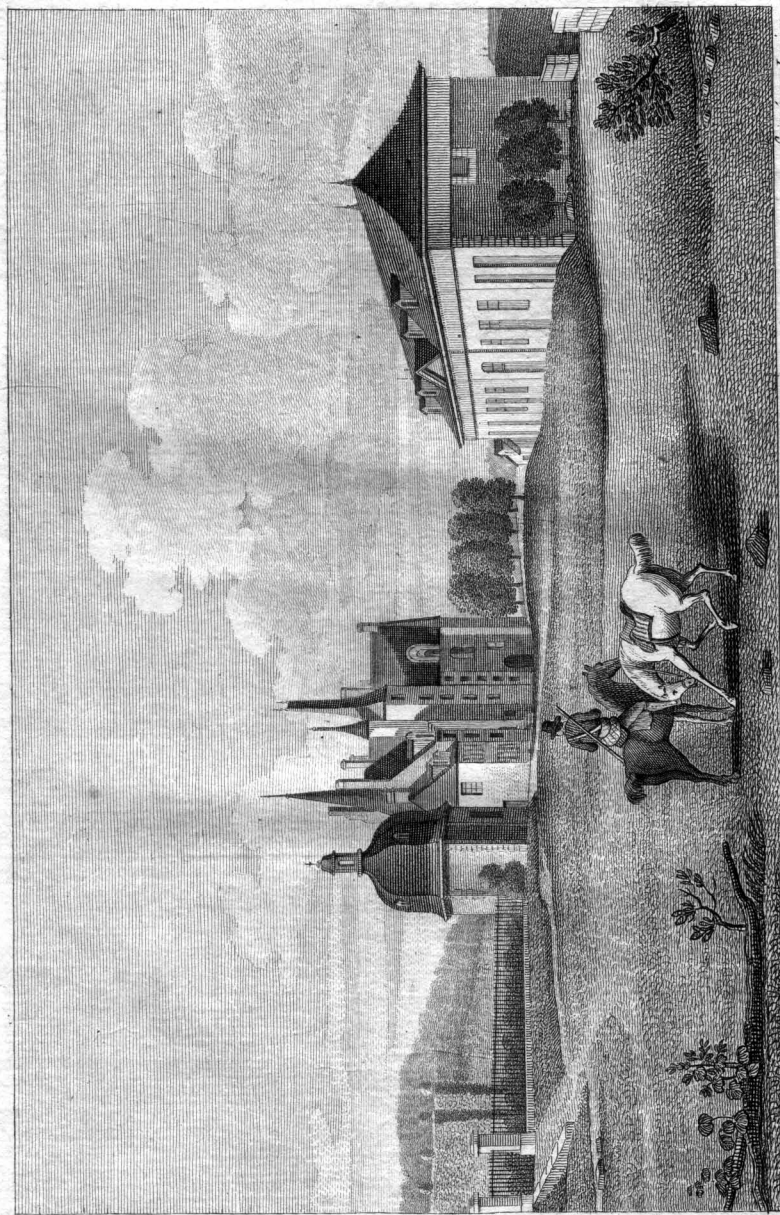


Pierre de Poletica.

LETTRES
DE
MADAME DE SÉVIGNÉ

TOME TROISIÈME.



Tiré du Cabinet de M^r. C.F.A. de Mucroy.

LES ROCHERS.

Gravé par Loriaux.

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ,

DE SA FAMILLE, ET DE SES AMIS.

AVEC PORTRAITS, VUES, ET FAC-SIMILE.



TOME TROISIÈME.



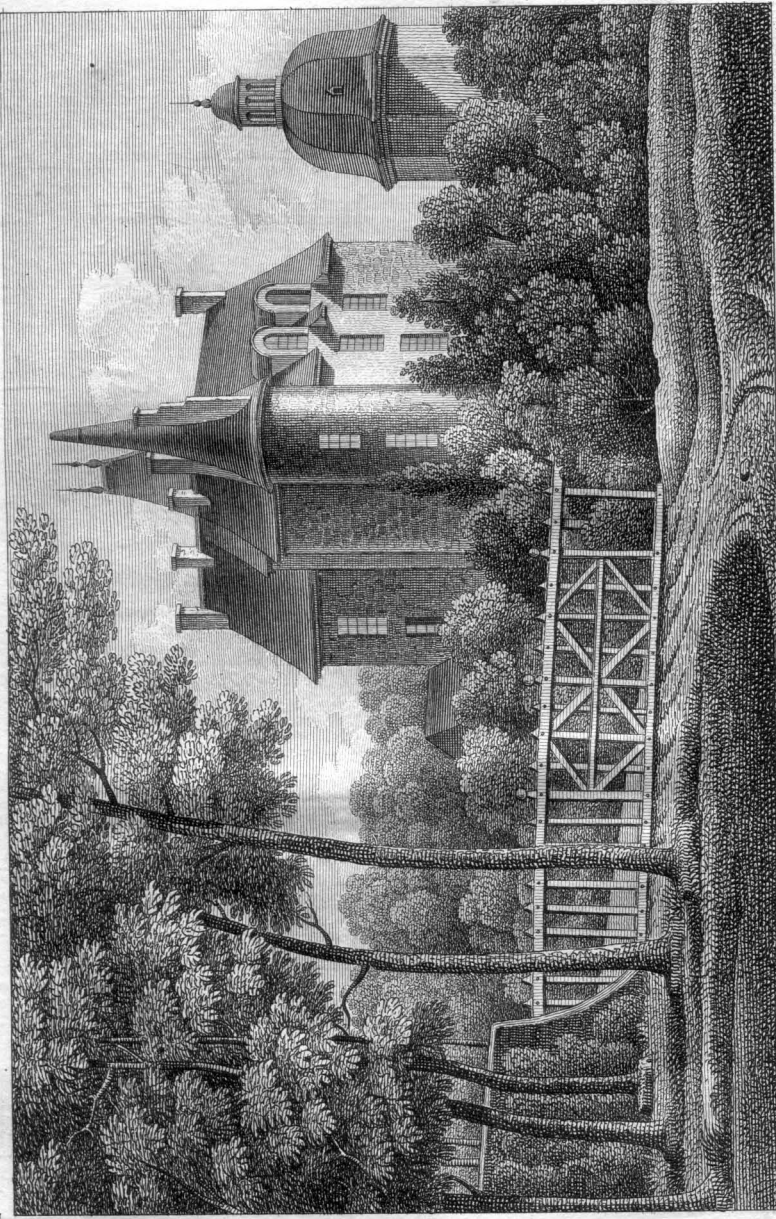
A PARIS,

J. J. BLAISE, LIBRAIRE DE S. A. S. MADAME
LA DUCHESSE D'ORLÉANS DOUAIRIÈRE,
QUAI DES AUGUSTINS, N° 61, À LA BIBLE D'OR.

M D CCC XVIII.

Je vous demande mille pardons Monseigneur de vous importuner
comme je fais, mais on trouve payé on a zèle contre de tels
ennemis qu'aupres de vous, l'état ou le bien est assez violent
pour mériter votre indulgence et votre protection, Je vous la
demande par toutes les Bontés dont vous m'avez toujours
honorié, Je vous supplie de me l'accorder aussi auprès de
Monseigneur de Tournay, comme j'ay moins l'honneur d'estre ~~connu~~
connu de lui, que de vous, et qu'il ne connoisse pas ^{non} plus votre
quelque Drelitte, Je n'auray pas droit de me plaindre que par
la parole sacrée Il me croit fou, Je vous tant vous assure
Monseigneur que Je ne le suis pas plus que le Cuy tout honneur
este, C'est bien assez, et que ce suis avec vos bontés si ne est
les respectueux attachement
Monseigneur

Vostre très humble
et très obéissant serviteur
seigneur



Decorée sur les Lignes en 1863 par M^r le C^{te} Joseph d'Estournel.

M. S. ROCIERS (Vue prise entre la Place Coulanges et le Mail).

Gravé par Loricar

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

266. *

De Madame DE SÉVIGNÉ à Madame DE GRIGNAN.

A Paris, 20 juin 1672.

Il m'est impossible de me représenter l'état où vous avez été, ma chère enfant, sans une extrême émotion ; et, quoique je sache que vous en êtes quitte, Dieu merci ! je ne puis tourner les yeux sur le passé, sans une horreur qui me trouble. Hélas ! que j'étois mal instruite d'une santé qui m'est si chère ! Qui m'eût dit en ce temps-là : votre fille est plus en danger que si elle étoit à l'armée ? j'étois bien loin de le croire. Faut-il donc que je me trouve cette tristesse avec tant d'autres qui sont présentement dans mon cœur ? Le péril extrême où se trouve mon fils ; la guerre qui s'échauffe tous les jours ; les courriers qui n'apportent plus que la mort de quelqu'un de nos amis ou de nos connoissances, et qui peuvent apporter pis ; la crainte que l'on a des mauvaises

nouvelles, et la curiosité qu'on a de les apprendre; la désolation de ceux qui sont outrés de douleur, et avec qui je passe une partie de ma vie; l'inconcevable état de ma tante, et l'envie que j'ai de vous voir, tout cela me déchire, me tue, et me fait mener une vie si contraire à mon humeur et à mon tempérament, qu'en vérité il faut que j'aie une bonne santé pour y résister. Vous n'avez jamais vu Paris comme il est; tout le monde pleure, ou craint de pleurer: l'esprit tourne à la pauvre madame de Nogent^a; madame de Longueville fait fendre le cœur, à ce qu'on dit; je ne l'ai point vue, mais voici ce que je sais.

Mademoiselle de Vertus^b étoit retournée depuis deux jours à Port-Royal, où elle est presque toujours: on est allé la querir avec M. Arnauld, pour dire cette terrible nouvelle. Mademoiselle de Vertus n'avoit qu'à se montrer; ce retour si précipité marquoit bien quelque chose de funeste. En effet, dès qu'elle parut: Ah, mademoiselle! comment se porte monsieur mon frère (*le Grand Condé*)? Sa pensée n'osa aller plus loin. Madame, il se porte bien de sa blessure; — il y a eu un combat. Et mon fils? — On ne lui répondit rien. — Ah! mademoiselle, mon fils, mon cher enfant, répondez-moi, est-il mort? — Madame, je n'ai point de paroles pour vous répondre. — Ah! mon cher fils! est-il mort sur-le-champ? n'a-t-il pas eu un seul

^a Elle étoit sœur du duc de Lauzun, et aimée du duc de Longueville; le monde est toujours méchant, on l'accusoit de pleurer encore plus l'amant que le mari.

^b Catherine-Françoise de Bretagne, sœur de la duchesse de Montbazou. Elle mourut à Port-Royal le 21 novembre 1692.

moment? ah mon Dieu! quel sacrifice! et là-dessus elle tombe sur son lit, et tout ce que la plus vive douleur peut faire, et par des convulsions, et par des évanouissements, et par un silence mortel, et par des cris étouffés, et par des larmes amères, et par des élans vers le ciel, et par des plaintes tendres et pitoyables, elle a tout éprouvé. Elle voit certaines gens, elle prend des bouillons, parceque Dieu le veut; elle n'a aucun repos; sa santé, déjà très mauvaise, est visiblement altérée : pour moi, je lui souhaite la mort, ne comprenant pas qu'elle puisse vivre après une telle perte.

Il y a un homme¹ dans le monde qui n'est guère moins touché; j'ai dans la tête que s'ils s'étoient rencontrés tous deux dans ces premiers moments, et qu'il n'y eût eu personne avec eux, tous les autres sentiments auroient fait place à des cris et à des larmes, que l'on auroit redoublés de bon cœur : c'est une vision.

Mais enfin quelle affliction ne montre point notre grosse marquise d'Huxelles sur le pied de la bonne amitié? Les maîtresses ne s'en contraignent pas. Toute sa pauvre maison revient; et son écuyer, qui arriva hier, ne paroît pas un homme raisonnable : cette mort efface les autres. Un courrier d'hier au soir apporta la mort du comte du Plessis², qui faisoit faire un pont; un coup

¹ M. de La Rochefoucauld. * Il y avoit quelque raison de penser que le duc de Longueville pouvoit être son fils. Voyez aussi un passage de la lettre 267.

² Alexandre de Choiseul, comte du Plessis, fils de César, duc de Choiseul, maréchal de France.

de canon l'a emporté. M. de Turenne assiège Arnheim : on parle aussi du fort de Skenk. Ah ! que ces beaux commencements seront suivis d'une fin tragique pour bien des gens ! Dieu conserve mon pauvre fils ! il n'a point été de ce passage ; s'il y avoit quelque chose de bon à un tel métier, ce seroit d'être attaché à une charge. Mais la campagne n'est point finie.

Au milieu de nos chagrins, la description que vous me faites de madame Colonne et de sa sœur est une chose divine ; elle réveille malgré qu'on en ait ; c'est une peinture admirable^a. La comtesse de Soissons et madame de Bouillon (*leurs sœurs*) sont en furie contre ces folles, et disent qu'il les faut enfermer ; elles se déclarent fort

^b On lit dans le *Supplément de Bussy*, I^{re} partie, p. 172, une lettre de madame de Scuderi au comte de Bussy-Rabutin, du 26 juin 1672, dans laquelle on trouve quelques détails relatifs à l'anecdote. Voici le passage avec une rectification faite d'après un manuscrit de la bibliothèque de M. de Lamoignon : « Madame Colonne et madame « Mazarin sont arrêtées à Aix ; l'histoire dit qu'on les y a trouvées « déguisées en hommes, qui venoient voir les deux frères, le chevalier « de Lorraine et le comte de Marsan. Le roi, dit-on, est fâché qu'on « les ait arrêtées, car, comme il aime madame Colonne, il ne lui vou- « droit pas nuire. Le pape et les cardinaux ont envoyé prier Sa Ma- « jesté de les renvoyer. Pour vous dire la vérité, je conçois bien qu'on « peut aimer, mais je ne comprends pas qu'une femme de qualité se « puisse résoudre à renoncer à toute sorte d'honneur, de bienséance « et de réputation ; je tiens qu'il devroit y avoir une punition corpo- « relle pour les dames si fort emportées. » Ce fragment, qui fait partie d'une lettre curieuse, ne se trouve pas dans l'édition qui a été publiée en 1806 par Léopold Collin. Cet éditeur ne paroît pas avoir connu le *Supplément de Bussy* ; il y auroit trouvé des lettres de madame de Scuderi, qui méritoient d'être recueillies.

contre cette étrange folie. On ne croit pas que le roi veuille fâcher M. le connétable (*Colonne*), qui est assurément le plus grand seigneur de Rome. En attendant, nous les verrons arriver comme mademoiselle de l'Étoile¹ : la comparaison est admirable².

Voilà des relations; il n'y en a point de meilleures : vous verrez dans toutes que M. de Longueville est cause de sa mort et de celle des autres, et que M. le prince a été père uniquement dans cette occasion, et point du tout général d'armée. Je disois hier, et l'on m'approuva, que, si la guerre continue, M. le duc³ sera cause de la mort de M. le prince; son amour pour lui passe toutes ses autres passions. La Marans est abymée; elle dit qu'elle voit bien qu'on lui cache les nouvelles, et qu'avec M. de Longueville, M. le prince et M. le duc sont morts aussi; et qu'on le lui dise, et qu'au nom de Dieu on ne l'épargne point; qu'aussi bien elle est dans un état qu'il est inutile de ménager. Si l'on pouvoit rire, on riroit : ah ! si elle savoit combien peu on songe à lui cacher quelque chose, et combien chacun est occupé de ses douleurs et de ses craintes, elle ne croiroit pas qu'on eût tant d'application à la tromper.

Les nouvelles que je vous mande sont d'original; c'est de Gourville qui étoit avec madame de Longueville,

¹ Du *Roman comique* de Scarron.

² Bussy répond à madame de Scuderi qu'il semble que Dieu ait pris un soin particulier de rendre la mémoire du cardinal Mazarin ridicule, par toutes les sottises qu'il fait faire à ses héritiers. (*Voyez le Supplément de Bussy, I^{re} partie, p. 176.*)

³ Henri-Jules de Bourbon, fils de M. le prince.

quand elle a reçu ses lettres : tous les courriers viennent droit à lui. M. de Longueville avoit fait son testament avant que de partir ; il laisse une grande partie de son bien à un fils qu'il a, et qui, à mon avis, paroîtra sous le nom de chevalier d'Orléans^{*}, sans rien coûter à ses parents, quoiqu'ils ne soient point gueux. Savez-vous où l'on mit le corps de M. de Longueville ? dans le même bateau où il avoit passé tout vivant, il y avoit deux heures. M. le prince, qui étoit blessé, le fit mettre auprès de lui, couvert d'un manteau, en repassant le Rhin avec plusieurs autres blessés pour se faire panser dans une ville en-deçà de ce fleuve, de sorte que ce retour fut la plus triste chose du monde. On dit que le chevalier de Montchevreuil, qui étoit attaché à M. de Longueville, ne veut point qu'on le panse d'une blessure qu'il a reçue auprès de lui⁺.

Mon fils m'a écrit : il est sensiblement touché de la perte de M. de Longueville. Il n'étoit point à cette première expédition ; mais il sera d'une autre : peut-on trouver quelque sûreté dans un tel métier ? Je vous conseille d'écrire à M. de La Rochefoucauld sur la mort de son

^{*} Il parut sous le nom de chevalier de Longueville, et fut tué pendant le siège de Philipsbourg, en 1688, par un soldat qui tiroit une bécassine. ⁺ Il étoit fils de la maréchale de La Ferté. M. de Longueville lui laissa par testament 500,000 livres à prendre sur ses meubles ; et, pour que le legs ne fût pas attaqué, le duc avoit pris la précaution de faire signer son testament par la duchesse de Longueville sa mère. (Voyez la lettre du 8 juillet suivant.)

⁺ Philippe de Mornay, chevalier de Malte ; il mourut de cette blessure.

chevalier et sur la blessure de M. de Marsillac. J'ai vu son cœur à découvert dans cette cruelle aventure ; il est au premier rang de tout ce que j'ai jamais vu de courage, de mérite, de tendresse et de raison : je compte pour rien son esprit et son agrément. Je ne m'amuserai point aujourd'hui à vous dire combien je vous aime.

Du même jour, à dix heures du soir.

Il y a deux heures que j'ai fait mon paquet, et en revenant de la ville je trouve la paix faite, selon une lettre qu'on m'a envoyée. Il est aisé de croire que toute la Hollande est en alarme et soumise : le bonheur du roi est au-dessus de tout ce qu'on a jamais vu. On va commencer à respirer ; mais quel redoublement de douleur à madame de Longueville, et à ceux qui ont perdu leurs chers enfants ! J'ai vu le maréchal du Plessis, il est très affligé, mais en grand capitaine. La maréchale ¹ pleure amèrement, et la comtesse ² est fâchée de n'être point duchesse ; et puis c'est tout. Ah ! ma fille, sans l'emportement de M. de Longueville, songez que nous aurions la Hollande, sans qu'il nous en eût rien coûté.

¹ Colombe Le Charron, morte en 1681.

² Marie-Louise Le Loup de Belienave, remariée au marquis de Clérembault, et morte en 1724.

267.

A la même.

A Paris, vendredi 24 juin 1672.

Je suis présentement dans la chambre de ma tante : si vous pouviez la voir en l'état qu'elle est , vous ne douteriez pas que je ne partisse demain matin. Elle a reçu aujourd'hui le viatique pour la dernière fois ; mais comme son mal est d'être entièrement consumée, cette dernière goutte d'huile ne se trouve pas sitôt. Elle est debout, c'est-à-dire dans sa chaise, avec sa robe-de-chambre, sa cornette, une coiffe noire par-dessus, et ses gants : nulle senteur, nulle malpropreté dans sa chambre ; mais son visage est plus changé que si elle étoit morte depuis huit jours ; les os lui percent la peau ; elle est entièrement étique et desséchée ; elle n'avale qu'avec des difficultés extrêmes, elle a perdu la parole. M. Vesou lui a signifié son arrêt ; elle ne prend plus de remèdes ; la nature ne retient plus rien ; elle n'est quasi plus enflée, parceque l'hydropisie a causé le dessèchement ; elle n'a plus de douleurs , parcequ'il n'y a plus rien à consumer ; elle est fort assoupie , mais elle respire encore ; et voilà à quoi elle tient : elle a eu des froids et des foiblesses qui nous ont fait croire qu'elle étoit passée ; on a voulu une fois lui donner l'extrême-onction.

Je ne quitte plus ce quartier, de peur d'accident. Je vous assure que , quelque chose que je voie au-delà, cette dernière scène me coûtera bien des larmes ; c'est un spectacle difficile à soutenir , quand on est tendre comme moi. Voilà , ma fille, où nous en sommes. Il y a trois semaines qu'elle nous donna congé à tous , parce qu'elle avoit encore un reste de cérémonie ; mais présentement que le masque est ôté, elle nous a fait entendre, à l'abbé et à moi, en nous tendant la main, qu'elle recevoit une extrême consolation de nous avoir tous deux dans ces derniers moments : cela nous creva le cœur, et nous fit voir qu'on joue long-temps la comédie, et qu'à la mort on dit la vérité. Je ne vous dis plus, ma fille, le jour de mon départ :

Comment pourrois-je vous le dire?

Rien n'est plus incertain que l'heure de la mort¹.

Mais enfin, pourvu que vous vouliez bien ne nous point mander de ne pas partir, il est très certain que nous partirons. Laissez-nous donc faire ; vous savez comme je hais les remords : ce m'eût été un *dragon* perpétuel que de n'avoir pas rendu les derniers devoirs à ma pauvre tante. Je n'oublie rien de ce que je crois lui devoir dans cette triste occasion.

Je n'ai point vu madame de Longueville ; on ne la voit point ; elle est malade : il y a eu des personnes distinguées, mais je n'en ai pas été, et n'ai point de titre

¹ C'est la pensée d'un joli madrigal de Montreuil.

pour cela. Il ne paroît pas que la paix soit si proche que je vous l'avois mandé; mais il paroît un air d'intelligence par-tout, et une si grande promptitude à se soumettre, qu'il semble que le roi n'ait qu'à s'approcher d'une ville pour qu'elle se rende à lui. Sans l'excès de bravoure de M. de Longueville, qui lui a causé la mort et à beaucoup d'autres, tout auroit été à souhait; mais, en vérité, la Hollande entière ne vaut pas un tel prince. N'oubliez pas d'écrire à M. de La Rochefoucauld sur la mort de son chevalier, et la blessure de M. de Marsillac; n'allez pas vous fourvoyer; voilà ce qui l'afflige : hélas ! je mens; entre nous, ma fille, il n'a pas senti la perte du chevalier, et il est inconsolable de celui que tout le monde regrette. Il faut écrire aussi au maréchal du Plessis. Tous nos pauvres amis sont encore en santé. Le petit La Troche^a a passé des premiers à la nage, on l'a distingué : si je suis encore ici, dites-en un mot à sa mère, cela lui fera plaisir.

Ma pauvre tante me pria l'autre jour, par signes, de vous faire mille amitiés, et de vous dire adieu; elle nous fit pleurer : elle a été en peine de la pensée de votre maladie; notre abbé vous en fait mille compliments : il faut que vous lui disiez toujours quelque petite douceur pour soutenir l'extrême envie qu'il a de vous aller voir. Vous êtes présentement à Grignan; j'espère que j'y serai à mon tour aussi bien que les autres : hélas ! je suis toute prête. J'admire mon malheur; c'est assez que je

^aFrançois-Martin de Savonnières de La Troche, alors âgé de 16 ans; il fut tué à Leuse en 1691.